REGLEMENT du CHALLENGE DE L'AVIRON 2025

1 - CONDITIONS DE PARTICIPATION

Toute personne souhaitant participer **devra savoir nager** (nous déclinons toute responsabilité pour ceux qui s'inscriraient sans savoir nager).
Les équipages seront composés de **4 personnes** et ne devront pas comporter plus d'un rameur ou d'une rameuse ayant été licencié au Club.
Les bateaux ayant été **vainqueur lors de l'édition 2024** du Challenge ne pourront se représenter à plus de 2 personnes dans un même équipage.
Il est possible de faire des bateaux avec 2 mineurs, à partir de 15 ans, au maximum par bateau et sous la responsabilité d'un adulte de l'équipage.

Les bateaux seront catégorisés comme suit :

COMPOSITION	CATEGORIE
4 femmes	FEMME
4 hommes	HOMME
3 hommes + 1 femme	HOMME
3 femmes + 1 homme	MIXTE
2 hommes + 2 femmes	MIXTE

Chaque équipage devra donner **un nom à son bateau** : les équipages faisant partie d'une même entreprise pourront l'identifier du nom de cette entreprise.
Pour des raisons de responsabilité, les personnes inscrites sur la fiche devront être celles qui disputeront le Challenge : dans le cas contraire, l'équipage sera non classé.

2 - ENTRAINEMENTS

Les entraînements sont d'une **durée de 45 minutes.**
Il est possible de planifier **2 entraînements** dont un avant **le 07 septembre.**
Les réservations des entraînements seront faites à l'inscription et les modifications ne seront acceptées qu'exceptionnellement. Le planning des entrainements sera disponible sur le site internet du Club **www.cercle-aviron-chalon.fr.**

Les entraînements auront lieu du :
23 août au 19 septembre (sauf exceptions voir tableau partagé)

Du lundi au vendredi : 17h15 à 18h / 18h à 18h45 / 18h45 à 19h30
Le samedi et dimanche matin : 9h à 9h45 / 9h45 à 10h30 / 10h30 à 11h15

Chaque équipage devra se présenter **à l'accueil (hall de la base nautique) dix minutes avant l'heure d'entraînement prévu** : le comité d'organisation se réserve le droit de refuser l'entraînement aux retardataires. L'entraînement des équipages non présents à l'horaire prévu sera comptabilisé comme fait.

Cercle de l'Aviron de Chalon Sur Saône
rue d'Amsterdam - Base Nautique - 71100 CHALON/SAONE
Tél. 03 85 41 30 04 - e-mail secretariat.cercle.aviron@gmail.com
Web http://www.cercle-aviron-chalon.fr

3 - EPREUVE EN YOLETTE

Chaque équipage devra courir **2 manches chronométrées**, une le matin et une l'après-midi sur un **parcours d'environ 400 m**.
Le classement final se fera par la **somme des temps des 2 manches**.
Tout changement de catégorie non signalé la veille du Challenge, verra l'équipage concerné non classé.

4 - ANNULATION

En cas de crue, de conditions climatiques ne permettant pas d'assurer la sécurité, ou de raisons indépendantes de sa volonté, le comité d'organisation se réserve le droit d'annuler le Challenge : les entraînements ayant déjà eu lieu, les frais d'engagements seront dus et aucun remboursement ne pourra être demandé. En cas d'annulation avant le 04 septembre pour raison sanitaire les droits d'inscription seront intégralement remboursés.

5 - RECOMPENSES

Les trois premiers de chaque catégorie seront récompensés ainsi que les participants au concours de déguisement.

6 - INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font en retournant le bulletin d'inscription :

- soit par mail secretariat.cercle.aviron@gmail.com
- soit par courrier,
- soit en ligne inscription challenge 2025 en ligne,

Le nombre de bateaux est limité à 88.

7 - TARIFS ET REGLEMENT

Le tarif est de **30 € par personne** (entraînements et repas de midi compris).
Le règlement des frais d'engagements se fera à l'inscription ou au plus tard le 24 septembre pour les règlements sur facture. Le bateau sera réglé dans sa totalité en une seule fois. Possibilité d'inscription et paiement en ligne :
Inscription et paiement par internet

Cercle de l'Aviron de Chalon Sur Saône
rue d'Amsterdam - Base Nautique - 71100 CHALON/SAONE
Tél. 03 85 41 30 04 - e-mail secretariat.cercle.aviron@gmail.com
Web http://www.cercle-aviron-chalon.fr

8 - ANIMATIONS

- **Un concours de déguisement** aura lieu durant la journée.

Un bonus sera attribué aux bateaux dont les rameurs font la course déguisée.
Pour plus de renseignements, voir la **plaquette déguisement jointe** **ou** **inscription au concours de déguisement**

- Un **concours d'ergomètre,** ouvert à tous, est également prévu.

Le but est de réaliser le plus de distance en une minute. Les inscriptions sont gratuites et se font sur place. Les meilleurs de chaque catégorie seront récompensés.

- Une **buvette et de la restauration rapide** seront également à votre disposition.

9 – PROGRAMME PREVISIONNEL DE LA JOURNEE

Tous les rameurs devront être présents à la Base Nautique au minimum 1 h avant l'horaire de leur course.

8h30 – 12h :	1ère manche des courses mixtes, hommes et femmes
12h – 14h :	Repas servi par les bénévoles du Club
	Concours de déguisements
13h30 – 17h :	2ème manche des courses mixtes, hommes et femmes
17h – 18h :	Remise des récompenses
18h :	Apéritif offert par le Club

Les **horaires des courses** seront disponibles sur le site internet du Club **www.cercle-aviron-chalon.fr** à partir du jeudi 18 septembre 2025.

10 – OFFRE AUX PARTICIPANTS

Pour les personnes n'ayant jamais été licenciées au Club, une réduction de 30 € est offerte sur la cotisation annuelle 2025-2026 pour une inscription à la section Loisirs ou Jeunes.

Pour plus de renseignements, se renseigner au secrétariat du Club.

BON DE REDUCTION DE 30 €

SUR LA COTISATION ANNUELLE 2025-2026

(à remettre au secrétariat avec un dossier d'inscription)

NOM DU BATEAU : _____

NUMERO DU BATEAU : _____

NOM DU RAMEUR : _____

PRENOM DU RAMEUR : _____

Cercle de l'Aviron de Chalon Sur Saône
rue d'Amsterdam - Base Nautique - 71100 CHALON/SAONE
Tél. 03 85 41 30 04 - e-mail secretariat.cercle.aviron@gmail.com
Web http://www.cercle-aviron-chalon.fr